

COMPTE-RENDU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT 14 JANVIER 2019
SALLE DE LA GRANGE – MAEN ROCH 18H30

Présents : BELLOIR Daniel, BLAISE Françoise, BOULAY BECK Dominique, CHAMPAGNAC Joël, CLOSSAIS Mélanie, COSTARD Jean-Christophe, GAILLARD Gilbert, LHONORE Michel, LOUAPRE Louis, RIMASSON Maurice-Victor, TAS Nathalie

Excusés : BLANC Patrice, PETAULT Yannick

Absents : LOHIER Raymonde, POMMEREUL Jean-François, RICHER Claude

Invités : SCHULZE THEBAULT Emmanuelle.

Introduction par Mme BLAISE d'Emmanuelle SCHULZE THEBAULT habitante d'Antrain souhaitant rejoindre le conseil de développement et qui sera présente pour l'ensemble de la réunion. Un tour de table de présentation des membres est effectué.

Il est également signalé la demande sortie du CD de Pascal HUBERT et Frédéric FERTE pour raisons professionnelles. Ces sorties seront actées officiellement lors de l'assemblée générale d'avril.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

- Point sur la réunion du 07/01/2019 avec Couesnon Marches de Bretagne.
- Organisation du travail autour des deux orientations 2019.
- Questions diverses.

1. POINT SUR LA REUNION DU 07 JANVIER 2019 AUTOUR DU BILAN D'ACTIVITE DU CD AVEC COUESNON MARCHES DE BRETAGNE

F. BLAISE et D. BELLOIR font un résumé de la présentation du bilan d'activité qui a eu lieu à Couesnon Marches de Bretagne lundi 07 janvier en présence de L. DUBREIL, président, des Vice-Présidents de la communauté des communes et des deux directrices de l'EPCI Mme M-A. LEFEUVRE et Mme I. GAULTIER.

➤ Globalement :

F. BLAISE fait part de sa déception de ne pas avoir pu faire une vraie présentation du bilan avant d'entamer les débats. Au lieu de présenter le bilan puis de développer les questions préparées à l'avance, la rencontre a dérivé rapidement sur les questions du CD notamment autour de la communication. Elle n'est donc pas sûre que les élus aient pu avoir un bon aperçu du travail fourni sur l'année.

Pour la présentation au conseil communautaire du 29/01 il est précisé qu'il faudra bien se contenter d'une présentation synthétique reprenant le bilan écrit. Il n'y aura pas de moment de discussion de prévu. Les coprésidents de réuniront en amont de la rencontre pour organiser leur parole.

➤ Sur la communication :

D. BELLOIR : La question de la communication a tout de suite été abordée par Y. PETAULT, notamment le site internet et le Mag.

Pour les problèmes de diffusion de l'information induits par l'absence de site internet, les élus sont bien conscients de ce point faible.

Lors de la réunion L. DUBREIL, président a proposé aux coprésidents du CD de transmettre les quelques idées clefs du CD pour faire une présentation lors des vœux de Couesnon Marches de Bretagne. Une présentation directement par le CD comme proposée par les coprésidents n'est pas possible en raison d'un grand nombre d'intervenants déjà prévus aux vœux.

Les 4 mots clefs proposés par les coprésidents pour évoquer le CD lors des vœux sont « *Nouveau Territoire* » (instauration des CD dans ce cadre), « *Citoyenneté* » (le CD accueille tous les citoyens quel que soit leurs catégories sociales, âges ou compétences), « *Ouverture* » (espace de réflexion ouvert, tolérant), « *Engagement* » (travail dans l'intérêt général en toute indépendance).

➤ Sur le PCAET :

D. BELLOIR fait un point sur la présentation et les retours faits autour de la saisine du PCAET. Les élus sont globalement en accord avec les points de vue du CD évoqués lors de la saisine, notamment sur les politiques de mobilités partagées et d'aires de covoiturage sur lesquels plusieurs élus ont émis une forte réflexion sur la valorisation de l'existant et le développement d'une structuration adaptée aux deux espaces du territoire (Ex Coglais / Ex Antrainais).

➤ Sur les orientations 2019 :

F. BLAISE : il est rappelé que les coprésidents ont également présentés les orientations 2019 du CD, afin de sonder les avis des élus sur la synergie entre futures actions du CD et politiques de Couesnon Marches de Bretagne. Sur le fond, les élus sont d'accord avec les pistes de travail évoquées (Guichet Unique et Assises des Associations).

➤ Sur le débat citoyen au niveau national :

Il est rappelé que le débat national citoyen évoqué actuellement a été discuté lors de la réunion. Il est intéressant de faire participer le CD, mais pour l'instant les élus communautaires souhaitent voir avec les maires comment ils envisagent la consultation sur leurs communes avant de lancer une consultation sur laquelle le CD pourrait être associé.

M. LHONORE évoque sa démarche auprès de la mairie de Chauvigné qui retrouve un peu cette idée de débat et consultation citoyenne : présentation du CD aux vœux de la commune puis organisation d'une rencontre avec les citoyens intéressés sur le CD et la vie citoyenne en général, dont il fera retour au CD et à la mairie de Chauvigné. Cette initiative qui a été soutenue par le CD en réunion est également appréciée de H. RAULT, maire de Chauvigné, qui l'a mentionné lors de la réunion du 07/01.

Organisation de l'Assemblée Générale du CD :

Lors de la rencontre avec les élus il a été évoqué l'AG du CD qui sera ouverte à tous les citoyens et à laquelle les élus seront conviés. La date du mardi 23 avril à 20h au Cercle Antrainais. A été proposée en lien avec le calendrier des élus de Couesnon Marches de Bretagne.

➤ E. SHULTZ se demande si un soir de semaine sera assez fédérateur, elle craint qu'il n'y ait pas beaucoup de présence citoyenne hors des membres du CD.

J. CHAMPAGNAC pense qu'il peut y avoir une certaine affluence dans le contexte actuel d'engagement citoyen et de demande de débat. Peut attirer des curieux sur le sujet.

➤ Il faut voir comment communiquer : via le Mag et les journaux, mais il faudrait également une présence numérique notamment sur les réseaux sociaux : voir si Couesnon Marches de Bretagne peut diffuser l'invitation sur sa page Facebook, qui pourraient ensuite être partagée par l'ensemble des membres pour plus de visibilité.

Voir également si l'on peut être dans l'espace public avec des messages sur les panneaux lumineux des communes, poses d'affiches, etc.

- Il faudra inviter également chaque mairie et agents à l'AG et voir avec Jannick NICOLE, qui gère la coordination du réseau des secrétaires de mairie, comment elle peut faire répercuter l'information sur les communes.

2. ORGANISATION DU TRAVAIL POUR 2019

Suite des saisines :

- Comment restituer les participations des membres aux ateliers ?
Tous les membres du CD ne pourront être présents à chaque atelier : quels moyens de restitution pour cela ?
N. TAS : Pour la participation aux ateliers il faudrait une restitution orale par un participant en plus de la note écrite, pour permettre de mieux appréhender les échanges des ateliers.
Les membres du CD proposent de consacrer une rencontre ou un temps au début des réunions pour faire le point sur les ateliers PCAET et Projet du Territoire qui se seront déroulés chaque mois.
- Sur le Projet du Territoire :
Proposition de participation à une réflexion autour du Projet du Territoire sur la consultation directe ou indirecte des habitants avec M. ABRIC-LAUTONE.
Le CD apprécie de voir qu'il y a une réflexion sur la consultation via les questionnaires et la proposition de participation à une réflexion plus élargie de consultation des habitants est intéressante. Mais se demande si c'est possible de faire quelque chose d'efficace en un temps aussi court et si les élus accepteront de faire une consultation non balisée/orientée et si oui sera-t-elle réellement prise en compte dans le Projet du Territoire définitif ?
Il y a crainte que cela fasse doublon avec le travail sur les assises associatives, car aujourd'hui les contours des deux projets sont flous. Le CD préfère se concentrer sur son travail de l'année, mais s'il y a création d'un questionnaire aux habitants, il souhaiterait être consulté en amont sur les questions.

Travail sur les deux orientations 2019 :

Il faut une réunion de cadrage de l'action : Réflexions sur les objectifs et l'organisation globale.

Il est proposé de mettre en place deux réunions de groupe de travail ouvert à tous les membres qui choisiront ou non de se déplacer. Les élus ont donné l'autorisation de débiter la réflexion et les démarches notamment pour prendre les références des différentes associations sur le territoire.

- Mardi 05 février à Antrain, maison du développement à 18h : groupe de travail « Assises des associations »
- Mardi 26 février à St-Etienne-en-Coglès, salle de la Grange à 18h : groupe de travail « Guichet Unique ».

3. QUESTIONS DIVERSES :

Réflexion sur l'identification du territoire :

- G. GAILLARD pense que cette consultation des associations va aussi faire ressortir le flou lié aux communes nouvelles et à la nouvelle communauté des communes. L'identité des habitants est confuse aujourd'hui.
- N. TAS rappelle qu'il avait été question dans les orientations de travailler sur l'identification du territoire auprès des habitants.
- Proposition pour faciliter l'appropriation du territoire pour le CD et ses nouveaux adhérents suite à l'AG d'avril 2019 :
Pourrait louer un véhicule (minibus) pour faire le tour du territoire intercommunal.
A été fait lors de la fusion des deux anciennes intercommunalités et expérimenté par D. BELLOIR qui a trouvé la démarche très utile.
- Il faut également faire tourner les lieux de réunion du CD : Propose Noyal sous Bazouges pour la rencontre de mars. Mme TAS se charge de trouver une salle pour accueillir la rencontre sur sa commune. La rencontre devrait avoir lieu lundi 18 mars sous réserve.

Sur la consultation du CESER : le CD veut-il répondre ?

- Après examen des questions il paraît difficile de répondre correctement sans faire une étude sur le territoire donc le CD préfère ne pas répondre à la consultation CESER.
- La réflexion autour du numérique ouvre le débat sur l'accès au matériel numérique et informatique avant le numérique lui-même. Il y a des publics fragilisés sur le territoire, il faudra prendre en compte cette réflexion dans le « guichet unique ».
Il est évoqué que le rôle des médiathèques est sous-estimé ou mal connu par les populations sur ce point. Ce sont des espaces d'accès numériques importants pour le territoire. Le problème c'est que beaucoup d'habitants ne pensent pas à ce service ou ne s'en empare pas.

Prochaines rencontres du conseil de développement :

- Mardi 05 février : Groupe de travail sur les assises de la vie associative.
- Mardi 26 février : Groupe de travail sur le « Guichet Unique ».
- Lundi 18 mars : Conseil de développement.

Fait à Maen Roch
Le 17/01/2019